

### **A chaque problème, une solution : baisser les impôts !**

Le chef de l'Etat a annoncé la semaine dernière deux milliards d'euros de « baisses d'impôts pour les classes moyennes d'ici la fin du quinquennat ». Trois pistes sont évoquées : baisser encore les cotisations sociales, augmenter la prime d'activité ou réduire l'impôt sur le revenu. Une nouvelle fois, ces annonces créent de la confusion, assimilant grossièrement l'impôt et les cotisations sociales.

Pour FO, il s'agit en outre d'une opération de communication vers les « classes moyennes » laissant croire que la fiscalité progressive et la sécurité sociale freinent les augmentations de salaires. Dans la même logique que la plateforme « en avoir pour mes impôts », l'entreprise de délégitimation de l'impôt progressif et du modèle social se poursuit.

Comme en 2019, les mêmes éléments de langage sont mis sur la table au prétexte de redonner du pouvoir d'achat. En réalité, les exonérations de cotisations sociales et la prime d'activité ont pour objectif de réduire encore davantage le coût du travail. Elles fragilisent le financement de la sécurité sociale et favorisent la prolifération du travail précaire et des bas salaires en les subventionnant.

D'un point de vue budgétaire, FO dénonce la contradiction à vouloir réduire les déficits et la dette publique tout en poursuivant les baisses de recettes. Le gouvernement se garde bien d'ailleurs de préciser comment ces deux milliards d'euros seront financés. Quelles dépenses sociales, quels services publics devront encore être sacrifiés ?

Durant le précédent quinquennat, les baisses de recettes ont coûté au total 52 milliards d'euros aux finances publiques. Il n'est visiblement pas question de remettre en cause les baisses accordées aux ménages les plus aisés ni aux entreprises.

Pour FO, il est indispensable de réhabiliter le consentement à l'impôt républicain par une fiscalité progressive permettant de financer la solidarité nationale et des services publics de qualité.

Contact :

**Hélène FAUVEL**  
Secrétaire confédérale

**Secteur de l'Economie et  
du Service public**

✉ [hfaudel](mailto:hfaudel@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](https://www.force-ouvriere.fr)

☎ 01.40.52.84.45

Paris, le 22 mai 2023